Parc national de la Guadeloupe

Rapport d'activités 2010

Parc national de la Guadeloupe

Sommaire

Introduction....2
1. Protéger la forêt tropicale humide et les écosystèmes aquatiques et conserver le patrimoine naturel de la Basse-Terre...3
1.1. Assurer l'intégrité du patrimoine naturel forestier....3
1.2. Suivre l'évolution du massif forestier....4
1.3. Conserver les rivières de la Basse-Terre....5
2. Contribuer au retour du lamantin dans le Grand-Cul-de-Sac-marin....5
2.1. Assurer l'intégrité des espaces marins et littoraux....6
2.2.Étudier et décrire le fonctionnement écologique général du Grand Cul de Sac marin....6
2.3 Contribuer à la gestion patrimoniale de la baie du Grand Cul de Sac marin....8
2.4 .Mobiliser la population et les acteurs locaux sur le projet «Lamantin»....8
2.5 .Développer un programme de coopération internationale sur le thème du Lamantin....9
3. Mettre en place la gestion des nouveaux territoires de compétence du parc national....9
4. Faire découvrir les espaces protégés de la Basse-Terre et du Grand-Cul-de-Sac-marin....10
4.1. Aménager les «grands sites» touristiques....10
4.2 Aménager et gérer l'infrastructure de découverte des espaces naturels de la Basse-Terre et du Grand Cul de sac marin....11
4.3 Soutenir les pratiques écotouristiques....11
4.4 Éditer des documents d'informations touristiques relatifs aux espaces gérés par le PNG....12
5 Associer les habitants de la Guadeloupe à la gestion du patrimoine naturel....12
5.1 Accueillir les habitants de la Guadeloupe....12
5.2 Développer une politique de communication en direction de la population locale....13
5.3 La pédagogie de l'environnement....14
5.4 Élaborer la première charte du parc national....15
5.5 Aider les acteurs locaux pour promouvoir un développement local durable....16
6 Faire du Parc national un Etablissement moderne et dynamique....17
6.1 Dynamiser l'Equipe du Parc national en favorisant l'émergence d'un «discours commun»....17
6.2 Doter le Parc national d'un fonctionnement moderne....18
Annexes....21

Photos : A. Chopin, Ph. Giraud, B. Bosc, R. Mazin, N. Cegalerba, PNG

Introduction

Après l'année historique qu'a été 2009 avec la modification de la configuration du parc national de la Guadeloupe par le décret du 3 juin 2009, 2010 a permis à l'établissement de prendre la mesure de ses nouvelles missions. Un périmètre fortement élargi, une aire optimale d'adhésion passant de trois à vingt-et-une communes, de nouveaux espaces marins classés en cœurs de parc, une aire maritime adjacente constituant l'une des plus grandes aires marines protégées françaises, il s'agissait de relever le défi de cette réforme majeure.

Le parc national de la Guadeloupe est à présent un des espaces protégés français les plus diversifiés : les espaces classés en cœur sont représentatifs de la quasi-totalité des écosystèmes de la Caraïbe, des récifs coralliens aux forêts tropicales d'altitude, en passant par des zones de mangroves. Ils comprennent les sites naturels les plus emblématiques de la Guadeloupe tels que le massif de la Soufrière ou encore les îlets Pigeon, zone de plongée sous-marine très fréquentée. Ces zones constituent un patrimoine naturel de renommée mondiale, le territoire bénéficiant de trois labels internationaux : réserve de biosphère (programme MAB de l'UNESCO), site RAMSAR et charte européenne du tourisme durable. Cette diversité d'écosystèmes et de reconnaissance internationales est quasiment unique tant au niveau français que de la grande région caraïbe

L'aire optimale d'adhésion et l'aire maritime adjacente, zones dédiées au développement durable et à la solidarité écologique avec les espaces classés en cœur, constituent quant à elles de nouveaux espaces de compétence pour l'établissement public gestionnaire du parc national, qui devra y construire, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, un projet de territoire fondé sur la solidarité écologique et le partenariat.

En 2010, les efforts se sont donc concentrés sur ces nouveaux espaces. Dans le cadre de l'élaboration de la charte en premier lieu, avec la multiplication des rencontres avec les acteurs du territoire et de la concertation. Élus, administrations, associations, grand public, entreprises, les réunions ont dépassé la centaine au cours de l'année. Mais pour rendre concrète cette réforme, il fallait aussi développer des partenariats réels autours de projets visibles sur le terrain. C'est dans ce cadre que l'appel à projet pour l'environnement ou encore la réhabilitation de sites littoraux ont été mis en œuvre. Parallèlement, les missions de surveillance, de connaissance et d'aménagement des zones cœur, qui constituent les fondamentaux du parc national, ont été maintenues et consolidées.

L'établissement public du parc national, sous tutelle du Ministère de l'Énergie, de l'Écologie, du Développement Durable et de la Mer, est aujourd'hui administré par un conseil d'administration composé de 58 membres, en majorité représentants des collectivités territoriales. Il est présidé par Monsieur Ferdy Louisy, Maire de goyave et conseiller général.

Le présent document constitue le rapport d'activités de l'établissement, établi pour l'année 2010. Il décrit succinctement les activités, programmes et actions qui ont été menés au cours de l'année écoulée. Les rapports et documents cités peuvent être consultés auprès du Centre de documentation de l'établissement (sur rendez-vous).

1. Protéger la forêt tropicale humide et les écosystèmes aquatiques et conserver le patrimoine naturel de la Basse-Terre

1.1. Assurer l'intégrité du patrimoine naturel forestier

Les tournées à caractère polyvalent sur le terrain constituent l'essentiel des activités des agents techniques du Parc national de la Guadeloupe. La surveillance a été maintenue en 2010 à un niveau élevé : en tout, les tournées des agents ont représenté 1 491 jours de présence, soit près de 300 jours de plus qu'en 2009 grâce à la présence des agents nouvellement recrutés. Pour la seconde année, les agents formés et équipés, ont pu mener des opérations de police de l'environnement dotés de l'armement réglementaire.

Les tournées de police ont principalement concerné la lutte contre le braconnage, la destruction et le prélèvement de végétaux, la pêche illégale en rivière, mais aussi la problématique des déchets. Plusieurs d'entre elles ont été réalisées dans le cadre d'opérations interservices associant l'ONCFS, l'ONF ou la Gendarmerie nationale

En termes de procédures, le bilan est le suivant :

- 17 procès-verbaux dressés pour contravention ou délit dans le cadre de la réglementation du parc national en zone cœur dont 7 pour chasse et port d'arme ;
- 220 avertissements verbaux ou rappels à la réglementation ;
- Premier procès-verbal pour pratique du canyonisme ;
- Pour la première fois également, une procédure de transaction, compétence nouvelle de l'établissement depuis la réforme de 2006, a été mise en œuvre avec succès pour l'exécution de travaux non autorisés en zone cœur. La procédure s'est soldée par une amende réduite et par la remise en état des lieux par le contrevenant.

Une application partagée de suivi des interventions de police a été mise en place, les données étant à présent saisies directement par les agents commissionnés de l'établissement. Ce nouvel outil permet une restitution simple de l'ensemble des interventions de police du parc. Une seconde application a été développée pour le suivi des dossiers de demande d'avis et d'autorisations, mise en service au cours du second semestre.

Près de 90 jours ont également été consacrés à l'identification des limites de la zone cœur et à l'entretien de sa signalisation.

1.2 . Suivre l'évolution du massif forestier

En 2010, le suivi des milieux par les équipes de l'établissement a notamment concerné :

- L'atlas de l'avifaune, une enquête continue sur la répartition des espèces d'oiseaux dans le Parc National initiée en 2005. Pour l'année 2010, 621 observations ont été saisies concernant 62 espèces sur 92 mailles. L'atlas compte à présent 4 010 observations ;
- L'indice kilométrique « Pic de Guadeloupe » : afin de suivre les populations du Pic de Guadeloupe, un ensemble de transects témoins a été mis en place en 2009 pour le suivi d'un indice kilométrique. L'interprétation des premiers résultats ne sera possible qu'en 2011 lorsque les séries complètes d'observations seront disponibles ;
- Le baguage : 8 journées de baguage étaient programmées cette année, concernant trois sites, Ilet Fajou, Providence en milieu forestier et le Pont de l'Alliance en forêt marécageuse. 485 oiseaux ont été capturés parmi lesquels 132 avaient déjà été bagués les années précédentes. Ces contrôles apportent de précieuses informations sur la fidélité au site et sur la longévité des oiseaux ;
- L'étude sur les oiseaux endémiques des Petites Antilles résidant en Guadeloupe : cette étude, pilotée par l'ONCFS à l'échelle du département, a conduit à définir 450 « points d'écoute » dans la zone cœur du parc national, entièrement pris en charge par les agents de l'établissement ;
- L'étude sur le raton-laveur : pour étudier la répartition spatiale de l'espèce, son abondance mais aussi son impact sur les écosystèmes naturels et les activités humaines, l'établissement a mis en place une étude en partenariat avec l'ONCFS. En 2010 et sur les 2 périodes du protocole, 5 animaux ont été capturés dont 2 adultes qui ont été équipés de colliers émetteurs et seront suivis en 2011 afin d'obtenir des informations sur la biologie de l'espèce ;
- Le suivi des espèces invasives, qui concerne le bambou, le Pin caraïbe, la fourmi manioc et la cigale de Guyane. Les agents notent la présence de ces espèces au cours de leurs activités de terrain. Une base de données pour répertorier les informations est en projet ;
- La mise en place d'un réseau de placettes forestières permanentes : 9 emplacements ont été matérialisés sur le terrain et 5 ont fait l'objet d'une installation complète du dispositif de suivi ;
- L'inventaire et le suivi des orchidées : 3 traces ont fait l'objet d'inventaires, la trace des ruisseaux, la trace du Carbet et la boucle des étangs. 3 expertises spécifiques ont par ailleurs été réalisées avant le lancement de travaux sur la Traversée, le site du Carbet et les ilets Pigeon. Une convention de partenariat a été signée avec l'Association Guadeloupéenne d'Orchidophilie (AGO) pour la réalisation des inventaires et un plan d'action pour la sauvegarde d'une espèce extrêmement menacée (Epidendrum revertianum) a débuté en partenariat avec l'AGO et le CIRAD.

Une série d'études commanditées par l'établissement ont également été réceptionnées au cours de l'année, dont notamment :

- une étude sur le Martin-Pêcheur ;
- une étude sur les sternes.

1.3. Conserver les rivières de la Basse-Terre.

L'établissement dispose d'une base de données comportant 251 inventaires en rivières soit 1827 pêches réalisées régulièrement depuis fin 2004. En 2010, le dispositif de suivi hydrobiologique a concerné 6 rivières de la Basse Terre et a été réalisé dans un contexte de carême extrêmement sec, compliqué par le départ du technicien rivière, remplacé en fin d'année.

Le gestionnaire du site de la Grivelière a obtenu en 2010 une autorisation de l'établissement pour l'installation d'une pico-centrale afin de garantir son approvisionnement électrique. La clinique des eaux vives a également obtenu le renouvellement de son autorisation pour la prise d'eau au niveau des Bains Chauds de Matouba, qui devrait s'accompagner d'une réhabilitation du site des bains en partenariat avec le commune de St Claude.

2. Contribuer au retour du lamantin dans le Grand-Cul-de-Sac-marin

Dans le Grand Cul-de-Sac marin, les activités de l'établissement concernent la gestion des espaces protégés de l'ancienne réserve naturelle, maintenant intégrée au cœur du parc national, l'intervention sur l'aire maritime adjacente qui englobe l'ensemble de la baie, mais également la gestion des terrains du Conservatoire du littoral.

A ce titre, le 25 octobre 2010 a été signée la nouvelle convention avec le Conservatoire qui confie au Parc national la gestion de l'ensemble des terrains sous sa responsabilité foncière compris dans la zone RAMSAR du Grand Cul-de-Sac Marin (à l'exclusion des sites de la Guadeloupe continentale situés sur la commune de Deshaies).

2.1. Assurer l'intégrité des espaces marins et littoraux

Les tournées de surveillance et de police concernent les espaces marins et littoraux du Grand Cul-de-Sac marin, mais aussi l'aire marine adjacente de la côte sous-le-vent et le nouveau cœur de l'îlet Pigeon. Des tournées régulières, des sorties techniques pour l'entretien et la délimitation des limites des 50 Pas géométriques et du balisage maritime pour les cœurs du parc national ont permis de constater dans ces espaces les infractions suivantes :

- 6 Procès-verbaux pour pêche illégale ;
- 8 filets, 50 casiers et 70 boîtes à crabes détruits ;
- 57 avertissements (4 pour scooters en cœur, 3 pour vitesse dans la bande des 300 mètres et 50 pour pêche illégale) ;
- 14 contrôles de chasse en zone littorale ;
- 15 constats d'infractions sur les terrains du Conservatoire du littoral, suivis de fiches navette.

2.2. Étudier et décrire le fonctionnement écologique général du Grand Cul de Sac marin

De nombreux programme de suivis et d'observation sont mis en œuvre dans le Grand Cul-de-Sac marin, en collaboration avec les organismes de recherche, établissements publics et associations. L'établissement y participe par la mise à disposition de moyens humains et matériels.

Les principaux suivis effectués par les agents de l'établissement en 2010 sont les suivants :

- Suivi des sternes sur le banc de sable des îlets Carénage, qui a pour objectif d'estimer les effectifs des populations de sternes nicheuses et évaluer le succès reproducteur de ces espèces. Les comptages sont réalisés pendant la période de reproduction, du 1er mai au 31 août. Au total, 24 journées ont été consacrées a ce suivi : 49 sternes de dougall, 27 sternes caugek, 5 sternes royales et 49 sternes des Petites Antilles dont un immature, un jeune et 6 poussins ont été contactés ;
- Suivi des pontes de tortues imbriquées sur l'îlet Fajou. Un protocole de comptage de traces permet d'estimer la dynamique de la population. Au total, 101 traces de tortues imbriquées ont été inventoriées en 2010, sur un temps de travail correspondant 8 journées pleines. En outre a été mis en place en 2010 un suivi des pontes de nuit avec la collaboration de l'association Kap Natirel. 6 nuits ont ainsi permis l'observation de 4 pontes dont 2 conduisant à prélèvement et baguage ;
- Suivi des traces de Tortues Luth à Deshaies et Sainte-Rose. Ce suivi se déroule du mois de mars au mois de juillet, pendant la période de reproduction des Tortues Luth avec la collaboration de l'association le Gaiac. En 2010, les agents du parc national ont ainsi effectué 38 comptages qui ont permis de relever 18 traces de tortues luth ;
- Protocole Scuba Tortues marines : dans le cadre du réseau tortues marines, l'établissement assure la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac Marin. En 2010, 3 journées ont été consacrées à la saisie des données ;

- Suivi de l'écosystème forêt marécageuse : l'établissement participe à une étude visant à améliorer la connaissance de la biologie du Pterocarpus officinalis. 5 sorties ont été consacrées à cette étude ;
- Suivi de l'écosystème récifal : ce suivi est réalisé en plongée sous-marine au niveau de trois stations installés à 10m de profondeur (Passe à Colas, proximité de l'îlet Fajou et Port-Louis) ;
- Suivi de l'écosystème des Herbiers de Phanérogames marines : ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des herbiers de Phanérogames marines. Un rapport a été rédigé sur les résultats des trois premières années d'observations, montrant qu'il n'existe pas de différence significative entre les observations notées pendant les saisons sèches et les saisons humides. En 2010 ont été recensés 204 oursins blancs, 51 lambis et 11 étoiles de mer. Dans le cadre du réseau des aires marines protégées, une station supplémentaire a par ailleurs été installée pour suivre l'écosystème récifal au nord de l'îlet Fajou.

Un travail d'inventaire des spongiaires a été réalisé dans le Grand-Cul-de-Sac-marin et autour des ilets Pigeon, nouvelle zone cœur du parc national. Le but de ce travail était de compléter l'inventaire initié en 2009 dans les écosystèmes récifaux gérés par le Parc National de la Guadeloupe. Les récoltes ont été effectuées en plongée sous-marine et en apnée, principalement dans les zones de mangroves et d'herbiers. Au total ont été identifiées 69 espèces dans les récifs coralliens, 27 espèces dans les herbiers et 20 espèces dans les mangroves, parmi lesquelles 51 sont signalées pour la première fois en Guadeloupe.

Les rapports suivants concernant le Grand-Cul-de-Sac-marin ou les ilets Pigeon ont été finalisés en 2010 :

- Le rapport d'inventaire des spongiaires du Parc National de la Guadeloupe (Alcolado, Busutil, 2010) ;
- Une étude de la contamination des herbiers de Phanérogames marines du Grand Cul-de-Sac Marin de Guadeloupe en vue de la réintroduction du Lamantin (Bouchon, Lemoine, Bouchon-Navaro, Louis, Cordonnier, 2010) ;
- Une cartographie de l'usage potentiel du Grand Cul-de-Sac Marin par le lamantin (Hebert, 2010) ;
- Une étude de la dynamique de la production primaire des herbiers à Thalassia testudinum de Guadeloupe (Lacas, 2010) ;
- Un bilan des connaissances de base sur la biodiversité marine (Mège, 2010)
- Le travail de thèse sur la phénologie et les variations spatiales de la croissance des peuplements à Pterocarpus officinalis dans la forêt marécageuse de Guadeloupe (Migeot, 2010).

2.3. Contribuer à la gestion patrimoniale de la baie du Grand Cul de Sac marin

L'activité de l'établissement est également tournée vers les actions de gestion de la baie. Ainsi en 2010, 18 espars en aluminium ont été fabriqués pour renforcer la délimitation des cœurs dans le Grand Cul-de-Sac marin. Ils seront posés en 2011.

Le parc national a participé activement à l'opération de nettoyage du littoral le 3 octobre, principalement sur les communes du Lamentin, de Sainte Rose et de Deshaies. 20 agents de l'établissement, en partenariat avec 8 associations locales, ont permis de ramasser 120 m3 de déchets.

Lors de l'opération, « Pak à la plaj », les agents ont également été présents sur le littoral de Sainte-Rose et de Port Louis en collaboration avec la police municipale, ainsi que sur les ilets classés en cœur ou en aire maritime adjacente.

En application de la convention de gestion signée avec le Conservatoire du littoral, renouvelée le 25 octobre 2010, le parc national a élaboré le plan de gestion simplifié du site de Perrin-Gressier-Babin-ilet Macou. Ce travail a conduit à inventorier 15 épaves, 19 abris non déclarés, 11 porcheries et 3 bâtiments. Sur les autres sites, des visites régulières avec le Conservatoire ont été effectuées et ont permis d'étudier plusieurs projets d'aménagement littoraux en partenariat également avec les communes concernées. Au total 90 journées ont été consacrées aux activités Littoral.

2.4. Mobiliser la population et les acteurs locaux sur le projet «Lamantin»

La poursuite du projet de réintroduction du lamantin a donné lieu à de nombreuses interventions d'animation et de médiatisation au cours de l'année.

Le Parc national a bénéficié de l'appui de la société DialTer qui a effectué plusieurs missions en Guadeloupe afin d'assister le Parc dans le processus de concertation locale et dans la mise en place du dialogue autour du projet. L'objectif était de rencontrer les acteurs concernés, d'étudier leur niveau de connaissance, d'appropriation et d'acceptabilité du projet et de déboucher sur des propositions sur la concertation à mener.

Plusieurs réunions ont été menées avec les acteurs de la baie et notamment les associations de protection de l'environnement et les marins pêcheurs autour du projet Lamantin.

En septembre 2010, le Parc national a présenté le projet de réintroduction du lamantin devant le Conseil National de Protection de la Nature et a bénéficié de l'encouragement de ses membres à la poursuite du projet.

2.5. Développer un programme de coopération internationale sur le thème du Lamantin

Le projet de réintroduction du lamantin est le support d'un programme de coopération internationale. Ainsi en 2010, les missions suivantes ont été effectuées :

A Porto Rico, deux missions ont permis de rencontrer les partenaires scientifiques et institutionnels impliqués dans la conservation du lamantin, d'étudier les mesures de gestion mises en œuvre et les menaces pesant sur l'espèce, mais aussi de rencontrer des pêcheurs portoricains en vue de préparer une mission d'échange avec des pêcheurs guadeloupéens concernés par le projet ;

En Floride, une mission a été effectuée par l'association « Ecole de la Mer », financée par le Parc national, en vue de préparer un séjour pédagogique en 2011 consacré au lamantin et à son habitat. Cette mission a aussi pour but d'identifier des méthodes et outils pédagogiques à développer en Guadeloupe sur le thème du lamantin.

Une mission en Jamaïque a été effectuée lors de la 6ème conférence des parties du protocole SPAW, qui a validé le plan de gestion régional du lamantin des Caraïbes dans lequel est inscrit le projet. La conférence a également permis la déclaration politique de création du sanctuaire Agoa pour les mammifères marins.

Une première mission a en outre été réalisée en Guyane dans le cadre d'une étude des populations guyanaises de lamantin et pour encourager la mise en place d'un suivi à long terme de ces populations.

D'autres projets de coopération ont également été menés au cour de l'année. Le parc national était notamment présent au colloque Wide Cast sur les tortues marines en Martinique ainsi qu'au Gulf and Caribbean Fisheries Institute (GCFI) à Porto-Rico.

3. Mettre en place la gestion des nouveaux territoires de compétence du parc national

La nouvelle configuration du parc national a conduit l'établissement à engager une première série d'actions sur ces territoires, notamment sur les zones cœur des ilets Pigeon, de Kahouanne et Tête à l'Anglais.

L'équipe du Secteur Marin a à nouveau été renforcée pour atteindre un effectif en cohérence avec l'importance des zones marines comprises dans le parc national. Grâce à cette équipe, 23 mouillages de la Côte sous-le-vent ont fait l'objet d'un entretien.

Le cœur marin des ilets Pigeon a fait l'objet d'une attention particulière avec plusieurs études :

Suivi des peuplements ichtyologiques : un protocole a été développé pour fournir une évaluation rapide des communautés ichtyologiques, faire l'inventaire de la biodiversité, déterminer l'abondance des espèces de la zone et assurer une surveillance de l'espèce invasive Pterois volitans. Les relevés sont effectués par plongée à l'intérieur de bandes bathymétriques. 5 journées ont été consacrées à ce protocole qui a permis d'évaluer la richesse spécifique à 125 espèces ;

Suivi de l'écosystème récifal : un protocole a été développé pour fournir une méthode d'estimation rapide de l'état de santé des communautés benthiques des récifs par une méthode visuelle. L'état de santé des communautés benthiques est évalué sur une échelle de 4 classes. Pour 2010, 24 sites ont ainsi été évalués ;

Par ailleurs, 3 études ont été commandées pour inventorier la faune et la flore des nouveaux ilets intégrés au cœur de parc : avifaune et végétation (bureau d'études BIOS), entomofaune (SHNLH), herpétofaune et chiroptères (ASFA).

Un protocole de comptage des traces des tortues qui nidifient sur l'îlet Kahouane a en outre été suivi du 1er juillet au 30 septembre, avec 35 traces de tortues imbriquées et 19 traces de tortues vertes.

4. Faire découvrir les espaces protégés de la Basse-Terre et du Grand-Cul-de-Sac-marin

La fréquentation des sentiers et des principaux sites du cœur du Parc national est évaluée à 443 838 visites en 2010, soit une augmentation de 4% par rapport à 2009. Ceci traduit une reprise de l'activité touristique qui succède a la forte baisse enregistrée en 2009 suite à la grève générale qui a paralysé la Guadeloupe pendant 40 jours. Au niveau marin, aucun dispositif de suivi de la fréquentation n'est actuellement en place, mais celle du site majeur des ilets Pigeon est estimée à 70 000 visiteurs.

4.1. Aménager les «grands sites» touristiques

Dans le cadre de l'amélioration des équipements d'accueil, un effort particulier a été apporté à la Maison de la forêt sur la route de la Traversée avec la réfection de la toiture, la reprise des panneaux solaires, des toilettes et de certaines menuiseries pour un montant total de 45 206 €.

Le projet du belvédère du Morne à Louis a connu un retard dû au retrait des partenaires financiers locaux, conduisant l'établissement et la société d'assurance Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF) a augmenter leur participation. Au cours de l'année a été obtenu

le permis de construire qui permettra le démarrage des travaux en 2011.
Au niveau de l'aire de pique-nique de Corossol, le stationnement a été amélioré grâce à plusieurs aménagements complémentaires : pose de gabions et mise en place d'une signalétique verticale.

Pour le massif de la Soufrière, l'établissement continue à participer aux travaux d'études pour envisager la mise en place de moyens d'accès alternatifs à la voiture individuelle.

4.2. Aménager et gérer l'infrastructure de découverte des espaces naturels de la Basse-Terre et du Grand Cul de sac marin

Dans le cadre de la convention signée entre le Parc national, l'Office national des forêts et le Conseil général, l'établissement a assuré l'entretien d'aires d'accueil du public et des sentiers dans le cœur du Parc. 610 jours ont été consacrés à l'entretien courant des 42 kilomètres de sentiers et 722 jours à celui des 15 sites fréquentés. Comme en 2009, les équipes d'ouvriers ont reçu le renfort de quatre agents saisonniers durant les mois de juillet et août.

Avec le concours du Département de la Guadeloupe, l'établissement a pu réaliser l'aménagement du sentier de Grosse Corde Est (commune de Capesterre-Belle-Eau) pour un montant de 87 179 €.

Le contrat de gestion de l'aire d'accueil de la deuxième chute du Carbet, a été renouvelé en 2010. C'est l'entreprise Tourisme et Nature qui a été retenue pour gérer ce site par le biais d'une délégation de service public. Le nouveau dispositif intègre les recommandations formulées par la Cours des Comptes lors de sa dernière inspection.

Une convention passée avec la Fourrière de l'Alliance a par ailleurs permis la récupération de 11 chiens et chats abandonnés sur les aires de pique nique et sites de la Traversée.

4.3. Soutenir les pratiques écotouristiques

L'établissement a poursuivi ses travaux sur la marque de confiance du Parc. Les études en vue de la révision du système et de sa mise en adéquation avec la démarche engagée à l'échelle nationale par Parcs Nationaux de France ont été finalisées et seront présentées au conseil d'administration début 2011. L'établissement a participé à l'élaboration de la brochure annuelle de l'association « Guadeloupe Autrement » qui présente les prestataires bénéficiant de la Marque de Confiance.

Le parc national était présent au Salon des randonnées – Destination Nature, en partenariat avec le Comité du Tourisme des Iles de la Guadeloupe.

Afin d'informer les acteurs du tourisme sur le patrimoine naturel du parc national, l'établissement a renouvelé l'organisation de la journée annuelle de rencontre des OTSI (offices de tourismes et syndicats d'initiative), pour la première fois en Nord Grande-Terre sur le site du Pays de la canne (commune de Port-Louis).

L'établissement a également participé aux réunions du comité technique et du comité de Pilotage du projet Taonaba avec la mairie des Abymes.

4.4. Éditer des documents d'informations touristiques relatifs aux espaces gérés par le PNG

En terme de documents d'informations touristiques :

- Comme chaque année, le bilan sur l'état des traces a été publié en janvier puis en juillet ;
- Le parc national a participé à la publication d'une carte touristique « Randonner en Guadeloupe ».

En ce qui concerne la boutique du Parc, le total des ventes a représenté 5 313 €, soit une augmentation de 49,62% par rapport à l'année 2009.

5. Associer les habitants de la Guadeloupe à la gestion du patrimoine naturel

5.1. Accueillir les habitants de la Guadeloupe

En 2010, le nombre de visiteurs ayant bénéficié d'un accueil sur les sites du Carbet et de la Maison de la forêt est de 75 568 sur les 110 085 visites enregistrées sur ces sites (soit 68,8%).

Pour sa quatrième édition, le programme de découverte nature mené par l'établissement, « Nature en famille dans le Parc national de la Guadeloupe » s'est déroulé du 10 Juillet au 15 août. Cinq saisonniers ont été recrutés en renfort de l'équipe en charge de coordonner les activités gratuites à destination d'un public local. L'objectif était cette année de faire découvrir le patrimoine naturel local dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité décrétée par l'UNESCO.

Au total, 186 animations se sont tenues sur différents sites dont 71 étaient organisées directement par l'établissement. En dépit d'un contexte particulièrement difficile (épidémie de dengue, météorologie défavorable), le public a répondu présent et est estimé à 12 421 participants. Cette manifestation d'un montant total de 131 944€ a bénéficié du soutien du Conseil général.

Par ailleurs, le Parc a développé des points d'information en partenariat avec l'Office de tourisme de Bouillante au niveau de la plage de Malendure, face au nouveau cœur de Parc des îlets Pigeon, mais également à Anse-Bertrand.

Au niveau de la Maison de la Forêt, 250 enfants ont été accueillis dans le cadre d'animations montées pour un Centre de loisir sans hébergement.

Dans la cadre de l'amélioration de l'accueil, 10 agents du Parc national ont bénéficié d'un stage d'immersion au sein des équipes d'accueil des Parcs nationaux de l'île de la Dominique afin de développer la pratique de la langue anglaise et découvrir des techniques différentes dans la Caraïbe.

5.2. Développer une politique de communication en direction de la population locale

En lien avec l'élaboration de la charte, 2010 a été une année intense en actions de communication à destination du grand public et des partenaires. L'organisation d'un grand concours sur le thème « Mon parc a du caractère » a notamment connu un vif succès auprès de la population avec plus d'une centaine d'œuvres.

Une série de 20 modules d'information thématiques a également été réalisée et diffusée sur 10 antennes de radios associatives à raison de 2 messages par jour et par radio et 41 citations dans la presse locale écrite. Un dépliant « Le parc national en action dans votre commune ! » a été distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres des 21 communes de l'aire optimale d'adhésion, soit 120 000 exemplaires. Enfin, une brochure de 8 pages « La charte du parc national de la Guadeloupe » présente le projet à nos partenaires privilégiés.

Les relations avec les médias ont été continues avec 30 communiqués de presse, 46 participations des agents du parc national à des interviews, reportages, ou émissions. On retiendra notamment le tournage en 2010 d'émissions à caractère national : « Des racines et des ailes » et « Échappées belles », toutes 2 diffusées sur France 3, ainsi qu'un reportage sur les îlets Pigeon à l'occasion de la Route du Rhum (TF1).

PARC NATIONAL : LES 12 ACTIONS

L'équipe du Parc national de la Guadeloupe poursuit ses actions au service de la nature et du développement durable.
En 2010, il s'agissait de renforcer le dialogue avec les acteurs du territoire et l'ensemble de la population.

Rétrospective...

Charte du Parc national :
1. Concours « Mon Parc a du caractère»,
2. Projé pou lalwondaj,
3. Journées de solidarité territoriales,
4. Les îlets Pigeon au cœur du dialogue.

Développement durable :
5. Réhabilitation du littoral de l'Anse à la Barque et de Bananier,
6. Concours Maël (Man & Biosphère).

Écotourisme :
7. Aménagement du sentier d'accès au bassin de la rivière Grosse Corde,
8. Convention PNG / GMF.

Protection et le développement de la biodiversité :
9. Avancée du projet de réintroduction du lamantin,
10. Création du premier sanctuaire marin des Antilles.

Sensibilisation à l'environnement :
11. Programme d'animations,
12. Exposition sur la biodiversité à Sainte-Rose.

Parc national de la Guadeloupe

PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE
Habitation Beauvallon - Montéran - 97120 Saint-Claude
Tél. 0590 80 86 00 - www.guadeloupe-parcnational.fr

QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2010

Outil de communication essentiel pour l'établissement, le nouveau site internet du parc est venu couronner plusieurs mois de réflexion et de travail. Plus moderne, plus simple d'utilisation, plus complet dans son contenu, il permet à présent au grand public d'accéder à toutes les informations utiles sur le Parc national de la Guadeloupe, ses richesses, les actions menées pour les préserver et permettre au public de les découvrir.

Parmi les manifestations et évènements organisés par l'établissement, on notera pour l'année 2010 :

- La journée des OTSI (offices de tourismes et syndicats d'initiative) ;
- L'organisation lors de la semaine du patrimoine du 13 au 19 septembre, en étroite collaboration avec la commune de Sainte Rose, d'une exposition et d'une conférence sur le patrimoine naturel de la commune. Cette opération associant plusieurs associations et personnalités a été un succès avec 913 élèves et 300 visiteurs grand public ;
- Dans le cadre de l'élaboration de la charte, 2 journées de solidarité territoriales à Anse-Bertrand et à Vieux-Habitants, comprenant chacune un « bik a pawol » sur les thématiques prioritaires de la charte ;
- 2 manifestations publiques à l'occasion des opérations de restauration écologique à l'Anse-à-la barque (Bouillante et Vieux-habitants) et à Bananier (Capesterre-Belle-Eau). Ces opérations ont été réalisées grâce à un partenariat avec tous les acteurs concernés : Conservatoire du littoral, ONF, communes, associations locales et d'usagers...

L'établissement était par ailleurs présent à de nombreuses fêtes patronales des communes de son aire optimale d'adhésion, mais également aux Journées de l'Océan, à Pak a la plaj, au Volcano Trail. Lors du passage du Tour cycliste de la Guadeloupe sur la route des Mamelles, une importante délégation était sur place pour sensibiliser le public au respect du milieu naturel. Plus de 2 000 autocollants « Mon parc a du caractère, moi aussi » ont été distribués à cette occasion.

Le parc a enfin apporté son soutien technique et financier à plusieurs événements portées par des associations partenaires dont le Terra festival et la Fête de l'oiseau endémique (association Amazona).

5.3. La pédagogie de l'environnement

En application de la convention signée entre le Rectorat et le Parc national, priorité a été donnée aux interventions s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Pour l'année 2010, les 10 PAE dans lesquels l'établissement s'est impliqué auront touché 127 classes et 2 725 élèves. Parmi ceux-ci on peut signaler 7 projets consacrés au développement durable du Grand Cul-de-Sac Marin intégrant le retour du Lamantin. Ces projets s'inscrivent dans un programme pédagogique triennal (2007-2010) mené en étroite collaboration avec les services du rectorat en charge de la mise en œuvre de l'éducation au développement durable Le 25 mars 2010, une grande manifestation de clôture réunissant l'ensemble des classes s'est déroulée au Pays de la canne.

Dans la suite des actions consacrées au lamantin, un concours a été organisé fin 2010 en partenariat avec Air France, auquel ont participé 12 écoles. Les lauréats partiront en Floride à Pâques 2011 à la rencontre des lamantins.

Autre opération phare, le PAE de la circonscription de Bouillante intitulé « Défi Volcano » commencé en septembre 2010, qui a pour objectif de faire découvrir la Soufrière à tous les élèves du primaire des communes de Pointe Noire, de Bouillante, de Vieux Habitants et de Baillif.

Les interventions ponctuelles des agents de l'établissement ont quant à elle permis de sensibiliser environ 1800 élèves.

En termes d'outils pédagogiques, plusieurs chantiers sont en cours :

- 2 livres « jeunesse » sur le pélican et les ouassous ;
- Une bande dessinée sur les cétacés ;
- Un DVD sur le développement durable du du Grand Cul-de-Sac Marin ;
- Le nouveau sentier d'interprétation de la Soufrière ;
- Un kit d'animation sur les oiseaux endémiques.

La valorisation des travaux scientifiques se poursuit avec la rubrique d'actualités scientifiques sur le site Internet de l'établissement et la publication d'une brève scientifique par voie électronique. L'établissement a par ailleurs participé en pré-achat à l'édition de l'ouvrage sur la dendrologie des Antilles Françaises.

5.4. Élaborer la première charte du parc national

L'année 2010 a été l'occasion de réorganiser en interne le suivi du dossier désormais directement rattaché à la direction. 2 techniciens charte ont été recrutés en mai et en octobre pour renforcer les équipes de terrain spécifiquement sur ce dossier.

Dans le cadre des concertations thématiques, l'année 2010 a permis des avancées significatives sur les sujets suivants :

- Agriculture, avec la validation des orientations par le conseil d'administration ;
- Pêche, un travail important de concertation avec les associations de pêcheurs de Bananier, Bouillante, Vieux-Bourg et avec le Comité de pêches ayant conduit à la préparation d'un projet de convention pour une signature début 2011 ;
- Tourisme, par la définition des orientations pour la charte avec les principaux acteurs du secteur ;
- Activités nautiques sur la nouvelle zone cœur des îlets Pigeon, sujet sur lequel une concertation approfondie a également été menée. Un code du plongeur responsable a été réalisé en partenariat avec les acteurs concernés et une convention a été élaborée avec les opérateurs de Malendure, de façon à réduire l'impact de la plongée sur les récifs.

Au niveau territorial, les élus de 8 communes ont été officiellement rencontrés (Lamentin, Sainte-Rose, Deshaies,

Bouillante, Capesterre Belle-Eau, Goyave, Morne-à-l'Eau et Basse-Terre) et une sortie terrain a été organisée avec l'équipe municipale de Pointe-Noire. Ces rencontres sont des moments importants d'échange sur la construction de la charte, mais sont surtout l'occasion de travailler à la définition de partenariats potentiels avec les communes, seconde étape dans l'établissement de relations de confiance. Les réunions sont accompagnées de contacts réguliers avec les services techniques : à titre d'exemple, pas moins de 10 réunions ont entouré les rencontres à Bouillante, Deshaies, Lamentin ou encore Sainte-Rose. Les relations établies et les projets définis avec cette dernière permettent d'envisager la signature prochaine de la première convention de préfiguration de la charte.

Le parc national a en outre développé des relations fructueuses avec l'ensemble des acteurs du territoire. Les contacts visant à présenter la réforme du parc national et la démarche de construction de la charte s'élèvent en 2010 à près d'une centaine entre associations, administrations, établissements publics, collectivités régionale et départementale, membres de l'éducation nationale, agriculteurs, pêcheurs, offices du tourisme, particuliers ou encore entreprises.

Ce travail de concertation intense a permis de rédiger les premières briques du document « charte ». On notera notamment la rédaction de l'avant-projet de texte définissant le « caractère » du parc national, guidé par les contributions des conseils scientifique et économique social et culturel associées aux différentes opérations citoyennes, telles que le concours « Mon parc a du caractère », ou encore aux focus groups menés par le cabinet IPSOS.

5.5. Aider les acteurs locaux pour promouvoir un développement local durable

En accompagnement de l'élaboration de la charte, l'établissement a permis l'émergence de projets concrets ou actions pilotes de développement durable.

2010 a en effet été la première année de mise en œuvre de « l'appel à projets pour l'environnement », doté d'une enveloppe de 200 000 €, qui permet d'apporter un soutien financier à tout projet contribuant au développement durable sur les communs du parc national. Sur les 23 projets présentés, 20 ont bénéficié d'un financement soit un taux d'acceptation de 86%. Les actions touchent de manière prioritaire la pédagogie de l'environnement, mais également l'accueil touristique, le patrimoine culturel ou encore les sports de pleine nature.

Deux opérations de réhabilitation du littoral ont été menées sur les sites d'Anse à la Barque (Bouillante et Vieux-Habitants) ou encore de Bananier (Capesterre-Belle-Eau), mobilisant à chaque fois un grand nombre d'associations et bénévoles pour donner un nouveau visage au littoral.

Le parc national a également participé au financement des mesures agroenvironementales en Guadeloupe, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Agence de services et de paiement (ASP). Cet engagement devra se concrétiser dès 2011 par le soutien concret aux projets des agriculteurs impliqués dans une démarche environnementale.

Enfin, l'établissement a apporté son appui à l'élaboration d'un atlas de la biodiversité communale de Bouillante.

6. Faire du Parc national un Etablissement moderne et dynamique

6.1. Dynamiser l'Equipe du Parc national en favorisant l'émergence d'un «discours commun»

En termes d'effectifs, le plafond d'emploi était en 2010 de 71 ETP et 69 ETPT dont 67,6 ont été effectivement travaillés compte tenu des vacances de postes.

4 assemblées générales du personnel se sont tenues en préparation de chaque conseil d'administration. Les instances paritaires se sont également réunies régulièrement : comité technique paritaire central (5 réunions), commission consultative paritaire des personnels contractuels (2 réunions), comité d'hygiène et de sécurité (1 réunion) et comité technique paritaire pour la formation (1 réunion).

Une attention particulière a été apportée à la cohésion interne et au partage de l'évolution du parc national avec les équipes de l'établissement. Les journées de cohésion interne se sont donc poursuivies, avec deux journées principales, et ont abouti à la démarche de « Vision Partagée » initiée en fin d'année avec une journée de lancement et un séminaire de l'équipe d'encadrement. Le travail se poursuivra en 2011 pour définir un projet d'avenir partagé entre tous les agents de l'établissement.

L'organisation interne a par ailleurs évolué pour s'adapter aux nouveaux territoires et aux nouvelles missions, avec le recrutement de techniciens charte dans les secteurs et l'implication des équipes de terrain dans l'aire maritime adjacente et l'aire optimale d'adhésion (identification des zones de dépôts sauvages, identification des éléments patrimoniaux...).

6.2. Doter le Parc national d'un fonctionnement moderne

2010 a été l'année du démarrage effectif des travaux de construction du nouveau siège HQE de l'établissement. Les premiers murs ont ainsi été édifiés et le chantier se poursuivra en 2011 en vue d'un achèvement au 31 décembre. L'inauguration reste donc prévue pour le début de l'année 2012. Ce projet permettra de disposer d'un bâtiment à énergie positive, multifonctionnel et d'unité de lieu pour le sud Basse-Terre.

Les travaux de la maison du parc national acquise en 2009 sur la commune de Vieux-Habitants ont également démarré cette année et le bâtiment sera réceptionné début 2011. L'établissement aura ainsi une nouvelle implantation en Côte sous-le-vent, au plus près de la zone cœur des ilets Pigeon. La maison hébergera les agents du Secteur Marin, permettra l'accueil du public et la réalisation d'expositions. Les instances de gouvernance de l'établissement ont fonctionné de manière optimale avec 4 réunion du conseil d'administration et 4 réunions du bureau sous la présidence de M. Ferdy Louisy.

L'établissement a continué son implication forte au sein des réseaux nationaux et internationaux d'espaces protégés. Il était ainsi présent :

- Aux réunions des groupes de travail thématiques mis en place par Parcs Nationaux France ;
- Aux rencontres des parcs nationaux de France à Florac (Cévennes), via une délégation de 16 agents et administrateurs ;
- Au conseil des rivages français d'Amérique en janvier en Martinique ;
- Au colloque national des aires marines protégées à La Rochelle ;
- Au Gulf and Caribbean Fisheries Institute (GCFI) à Porto-Rico ;
- Au colloque Wide Cast sur les tortues marines en Martinique ;
- Au séminaire des forestiers de la Caraïbe en Guadeloupe ;
- A la conférence française pour la biodiversité à Chamonix ;
- Aux rencontres 2010 des Parcs naturels régionaux à Reims.

Dans le cadre de conventions de partenariat, un agent a par ailleurs apporté son appui à une mission du Conservatoire du littoral en Tunisie sur l'archipel de la Galite et un agent a effectué une mission de renfort de l'équipe de plongeurs du parc national de Port-Cros.

Annexes

Organigramme.....22

Autorisations.....23

Avis.....26

Infractions.....28

Bilan analytique.....29

ORGANIGRAMME de l'ÉTABLISSEMENT PUBLIC du PARC NATIONAL de la GUADELOUPE

Répartition 2010 des postes du PNG

Ferdy LOUISY
Président du Conseil d'administration

Maxime LOUIS
Président du Conseil scientifique

Raymond TAMAS
Président du Conseil économique, social et culturel

DIRECTION

Denis GIROU — *Directeur*
Colin NIEL — *Directeur adjoint*
Carole VIRAPIN — *Assistante de direction et de communication*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Geoffroy CASIMIR
Secrétaire général

Marie-Josée SCHALL
Responsable du service Budget-Comptabilité (CLM)

Patricia IBO
Adjointe administrative spécialisée "Budget-Comptabilité"

Joël JEANNETTE
Régisseur bâtiments

Alex PALMIN
Régisseur matériel

Bernadine JEAN-DE-DIEU
Responsable Ressources humaines (CLM)

Maggy ASDRUBAL
Assistante Ressources humaines

Anise RÉGENT
Assistante administrative spécialisée "Formation"

Jacqueline NANDAN
Assistante administrative

Agence comptable

Olivier PICARD (PNF*)
Agent comptable

Marie-Josée SCHALL
Fondée de pouvoir

*PNF : Parcs nationaux de France

SERVICE SYSTÈME d'INFORMATION

Samuel BARBARIN
Chef de service

Philippe MOREAU
Chef de projet TIC

Noël MARTINON
Technicien informatique

Céline LESPONNE
Technicienne SIG

Maryse NANOR
Assistante de documentation (mi-temps BIO.)

Marie-Victoire DE-BOISROLIN
Assistante administrative (+DD.)

SERVICE ACCUEIL, DÉCOUVERTE, ÉCOTOURISME

Jean-Sébastien NICOLAS
Chef de service

Philippe VAITILINGOM
Adjoint administratif spécialisé "marchés publics"

Maxime LE BLANC
Chef d'équipe d'entretien des sentiers

Joël PIERROT
Chef d'équipe d'entretien des sites

Patrick ADRUBAL
Chargé d'entretien des milieux naturels

Alain ANDYPAIN
Chargé d'entretien des milieux naturels

Alex CHECKMAHOMED
Responsable équipements et travaux

Harry AZEDE
Chargé d'entretien des milieux naturels

Sébastien EVUORT
Chargé d'entretien des milieux naturels

Steeve GAMIETTE
Chargé d'entretien des milieux naturels

Gwénaëlle GUENGANT
Responsable accueil animation

Marie-Anise BERVIN
Agent d'accueil - Standardiste

Suzy CASTAGNE
Agent d'accueil "Espace naturel"

Hélène CHRISTOPHE
Agent d'accueil "Espace naturel"

Pierre JUSTINE
Agent d'accueil "Espace naturel"

Abdul-Ramay MAREGA
Agent d'accueil "Espace naturel"

Evely FATTORE
Agent d'accueil *"Côte sous le vent"*

SECTEUR MARIN

Xavier DELLOUE
Chef de secteur

Simone MÈGE
Adjointe au Chef de secteur
Technicienne "Milieu marin" (+BIO.)

Georges PETIT-LEBRUN
Technicien "Police"

Stéphane SINNAN
Technicien "Moyens nautiques"

Michel TILLMANN
Technicien "Activités nautiques"

Didier BALTIDE
Garde-moniteur

Xavier KIESER
Garde-moniteur

Claude LEFÈVRE
Garde-moniteur

Olivier OETTLY
Garde-moniteur

Modeste SALIGNAT
Garde-moniteur

Jocelyn THRACE
Garde-moniteur

SECTEUR TRAVERSÉE

Jean LUBIN
Chef de secteur

Éric PIGEAULT
Adjoint au Chef de secteur
Technicien "Littoral"

Aurélien LANDELLE
Technicien "Charte"

Eric BOSLE
Garde-moniteur

Nadia LIAGRE
Garde-moniteur

Anasthase RAMSAHAI
Garde-moniteur

Maurice VALY
Garde-moniteur

Liliane CIMBER
Assistante administrative
Secteurs Marin et Traversée

SECTEUR SOUFRIÈRE

Sébastien MOLLET *(à/c 11.2010)*
Chef de secteur

Jean-Louis TRESCARTE
Adjoint au Chef de secteur
Technicien "Charte"

Thierry GUILLON
Garde-moniteur

Aline MERLE
Garde-moniteur

Rodrigue ORLOC
Garde-moniteur

Fabien SALLES
Garde-moniteur

Patrice SEGRÉTIER
Garde-moniteur

SERVICE COMMUNICATION

Wilfrid DÉMONIO
Chef de service

Jessie GUENGUELOU
Assistante de communication (VCAT)

Colette SERPAGGI
Assistante de communication (MAD)

Cellule charte

Fabien Chaufournier
Chargé de mission "Charte"

SERVICE BIODIVERSITÉ

Hervé MAGNIN
Chef de service

Olivier CARLOTTI
Chargé de mission "Pédagogie de l'environnement - Suivi de la politique pénale"

Mélanie DUMOULIN
Chargée de mission "Valorisation scientifique" (VCAT)

Boris LEREBOURS
Chargé de mission "Biodiversité marine"

Simone MÈGE
Chargée de mission "Milieu marin" (+SM)

Guy VAN LAERE
Chargé de mission "Écosystèmes forestiers"

Marie ROBERT
Chargée de mission "Eaux continentales"

Maryse NANOR
Secrétariat (mi-temps SSI)

SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Daniel SILVESTRE
Chef de service

Aude BERGER
Chargée de mission "Réserve de Biosphère UNESCO" (VCAT)

Eric GRAUX
Chargé de mission "Activités agricoles et marines"

Landry SÉGA
Chargé de mission "Activités de pleine nature"

X..... Y.....
Chargé de mission "Politique culturelle" (VCAT)

Marie-Denise LEMOYNE
Assistante de développement local

Marie-Victoire DE-BOISROLIN
Assistante administrative (+SSI)

Parc national de la Guadeloupe
Habitation Beausoleil
Montéran - BP 93
97120 SAINT CLAUDE
Téléphone : 0590 80 86 00
Télécopie : 0590 80 05 46
Site internet :
www.guadeloupe-parcnational.fr
Courriel : *(principe d'écriture)*
prenom.nom@guadeloupe-parcnational.fr

Direction : 0590 80 86 02
Secrétariat Général : 0590 80 86 05
Communication : 0590 80 90 90 / 0590 80 86 02
Service Système d'Information : 0590 80 86 08
Service Accueil, Découverte, Écotourisme : 0590 80 86 46
Service Biodiversité : 0590 80 86 39
Service Développement Durable : 0590 80 90 97
Secteur Marin : 0590 26 10 58
Secteur Traversée : 0590 26 10 58
Secteur Soufrière : 0590 99 03 15

Version 06.10.2010

Annexe 2 : autorisations en zone cœur délivrées par l'établissement en 2010

DATE	OBJET	SITE	DEMANDEUR	VALIDITE
01/01/10	Réalisation pèche électrique sur la ravine Pagésy	Cœur du Parc	ASCONIT Consultants	Courant 01/2010
08/02/10	Survol de la Soufrière en hélicoptère	Cœur du Parc	Observatoire Volcanologique de la Soufrière	entre le 12 et le 20/02/2010
24/02/10	Capture, transport et emport de spécimen d'insectes de l'ordre des Orthoptères	Cœur du Parc	Dr Laure DESUTTER-Grancolas_ MNHN	Fin /12/2010
24/02/10	Capture de poissons , cueillette feuillage herbier, récupération larves de coraux sur des supports exogène	Cœurs marins	Dr C. BOUCHON - UAG	Durée du protocole
24/02/10	Cueillette et transport de spécimens de mousse	Cœur du Parc	E. LAVOCAT-BERNARD	Du 24/02
11/03/10	Survol en avion du GCSM	Cœur marin	Carle Guillaune -Pilote avec stagiaire et 1 agent du Parc	2 mois à hauteur de 3 vols au maximun

18/03/10	Récolte et transport de diatomées	Cœur forestier	ASCONIT Consultants	Du 18/03 au 31/12/2011
17/05/10	Nouvelle activité commerciale de visite en bateau moteur du Cœur marin del'ilet Fajou	Cœur marin	Sun Light Cata	3 ans à C/17/05/2010
19/04/10	Capture et marquage de grives à pieds jaunes	Cœurs du Parc	C. ERAUD – CNERA- A. LEVESQUE – ONCFS	1 ans à c/ du 19/04/2010
19/04/10	Refus d'autorisation relative à l'installation d'une nouvelle activité commerciale sur la Cascade aux écrevisses	Cascade aux écrevisses		
25/06/10	Réalisation de travaux urgents de déblaiement de la route de la Traversée suite aux intempéries exceptionnelles du 19/06/2010	Cœur marin	PNG	
18/05/10	60ème Tour cycliste de la Guadeloupe	Cœur du Parc	Comité Régional de Cyclisme- B. CHAULET	13/08/10
20/05/10	Volcano Trail – Le Grand Rraid de la Région Gpe	Cœur du Parc	Association Altitudes Tropicales- E; BARRET	05/06/10

03/06/10	8ème Tour cycliste Junior de Guadeloupe.	Cœur du Parc	Comité Régional de Cyclisme- B. CHAULET	23/07/10
12/07/10	Bivouac à l'îlet Kahouanne.	Cœur du Parc	Association « le Gaïac »	16 au 18/07/2010
11/08/10	Capture, transport et emport de spécimens d'insectes.	cœurs du Parc	M.C. Thomas –Floride	1an à C/du 11/08/2010
26/10/10	Récupération de pontes de coraux des îlets Pigeon.	Cœur marin	Franck MAZEAS – DIREN	27 au 30/10/2010
05/08/10	Récolte, transport et emport de spécimens de champignons.	cœurs du Parc	R. COURTECUISSE – Sté mycologique de France	Du 05 au 31/08/2010
02/08/10	Capture, transport et emport de spécimens d'arthropodes terrestres.	Cœur marin	Drs F. MEURGEY et G. DAVID – MNHN	02 au 31/12/2010
10/11/10	Capture, au transport et emport de spécimens d'insectes.	Cœur du Parc	J. GUSTAVE – Agence Régionale de Santé de Gpe	Jusqu'au 31/12/2011
16/11/10	Inventaire faune aquatique sur la rivière Bras David par la mise en place de pêches électriques avec remise à l'eau des espèces en Cœur de Parc.	Cœur du Parc	D. MONTI – UAG	Du 18/11 au 02/12/2010
01/12/10	course de véhicules nautiques à moteur.	Cœur marin	J. BOUCHET – Association Guadeloupe motonautisme	4 et 5 décembre 2010

Annexe 3 : avis délivrés par l'établissement en 2010

Date	Objet	localisation	destinataire	Avis rendu
22/02/10	Avis sur le dossier de demande de subvention FEDER- Volcano park et cabine	Cœur du Parc	DDE	Dossier incomplet- pas d'avis
22/02/10	Avis sur l'aménagement du littoral entre Pintade et le port autonome de Basse-Terre	Basse-Terre	DDE – SERAU	Favorable
22/02/10	Avis sur le dossier ICPE- Installation de réfrigération.	Abymes	Préfecture	Favorable
23/02/10	Avis sur ICPE (Ferme avicole	Anse Bertrand	Préfecture	Favorable
04/03/10	Avis sur l'ouvrage de défense à la mer de Baille-Argent	Pointe-Noire	DDE – SERAU	Dossier incomplet- pas d'avis
26/05/10	Avis sur les projets d'arrêtés préfectoraux vernou, La digue, Moustique, Belle eau, Cadeau et Tabacco		Préfecture	Favorable
22/09/10	Avis sur les demandes de pêche aux pisquettes		Direction régional des Affaires maritimes	Favorable

Annexe 4 : Infractions

NATURE DES INFRACTIONS DE L'ANNÉE N-1	NOMBRE DE CONTRAVENTIONS CONSTATÉES PAR:					NBRE DÉLITS CONSTATÉS PAR			Remontrance, avertissement verbal, ou rappel de la réglementation	Infractions observée sans intervention des agents (distance excessive, danger pour l'agent,...)	PV dressé par agents n'appartenant pas au PN dans le cadre d'opérations interservice associant le PN
	Procédure Amende Forfaitaire (timbre amende)	Procès Verbal	PV de Contravention Grande Voirie	Rapport de constatation au Procureur	Avertisse-ments écrits (délégation du rappel à la loi par Procureur)	Procès Verbal	Rapport de constatation au Procureur	Avertisse-ments écrits (délégation du rappel à la loi par Procureur)			
Réglementation du parc national (introduction de chien, cueillette de génépi, travaux dans le parc...		15				2			220		
Réglementation des réserves naturelles											
Atteinte aux terrains du Conservatoire du Littoral											
Atteinte à un site classé											
Circulation de véhicule à moteur en espace naturel											
Protection des espèces (prélèvements d'espèces...)											
Chasse											1
Pêche en eau douce											
Pêche en mer						10			50		
Eau											
Publicité											
Code forestier (y.c. feux de forêts) et arrêtés préfectoraux d'application											
Code du patrimoine (yc Monument historique)											
Code pénal											
Infractions maritimes autres que pêche (code des ports, code disciplinaire et pénal de la marine marchande,...)											
Autres (précisez)											

NOMBRE D'AGENTS COMMISSIONNES ET ASSERMENTES AU 31 DECEMBRE 2010:	22

PROCES VERBAUX DES ANNEES N-3 à N-1	Décision du juge *(saisi par citation directe, plaider coupable, comparution immédiate...)*				Décision du Parquet				Procédures non abouties		TOTAL
	condamnation	relaxe et non-lieu	Ordonnance pénale	Composition pénale	Rappel à la loi par Procureur	Classe-ment sous condition	Médiation pénale	Classement sans suite	Abandon par prescription	Procédure toujours en cours	
PV 2010(nombre de PV)				2							
PV 2009 (nombre de PV)											
PV 2008 (nombre de PV)											
TOTAL (nombre de PV)	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
POURCENTAGES	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	100%

Annexe 5 : Bilan analytique

NATURE DES INFRACTIONS DE L'ANNÉE N-1	NOMBRE DE CONTRAVENTIONS CONSTATÉES PAR:					NBRE DÉLITS CONSTATÉS PAR			Remontrance, avertissement verbal, ou rappel de la réglementation	Infractions observée sans intervention des agents (distance excessive, danger pour l'agent,...)	PV dressé par agents n'appartenant pas au PN dans le cadre d'opérations interservice associant le PN
	Procédure Amende Forfaitaire (timbre amende)	Procès Verbal	PV de Contravention Grande Voirie	Rapport de constatation au Procureur	Avertisse-ments écrits (délégation du rappel à la loi par Procureur)	Procès Verbal	Rapport de constatation au Procureur	Avertisse-ments écrits (délégation du rappel à la loi par Procureur)			
Réglementation du parc national (introduction de chien, cueillette de génépi, travaux dans le parc...		15				2			220		
Réglementation des réserves naturelles											
Atteinte aux terrains du Conservatoire du Littoral											
Atteinte à un site classé											
Circulation de véhicule à moteur en espace naturel											
Protection des espèces (prélèvements d'espèces...)											
Chasse											1
Pêche en eau douce											
Pêche en mer						10			50		
Eau											
Publicité											
Code forestier (y.c. feux de forêts) et arrêtés préfectoraux d'application											
Code du patrimoine (yc Monument historique)											
Code pénal											
Infractions maritimes autres que pêche (code des ports, code disciplinaire et pénal de la marine marchande,...)											
Autres (précisez)											

Parc National de la Guadeloupe
Habitation Beasoleil, Montéran
97 120 Saint-Claude
Tél. : 0590 80 86 00 – Fax : 0590 80 05 46
contact@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe